

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

REGAL pH MINUS

Numéro de FDS : REGAL pH MINUS - Canada

Date de publication : 2024/05/01

1. L'identification

Identificateur de produit: REGAL pH MINUS**Utilisations pertinentes identifiées:** Affaiblisseur de pH**Distributeur**

Alliance Trading, Inc.
109 North Park Blvd., 4th Floor
Covington, LA 70433

Numéro de téléphone en cas d'urgence (24 h)

Téléphones d'urgence 24 heures : 1-888-670-7665

2. Identification du ou des dangers

Éléments d'étiquetage

Corrosion

Mention(s) d'avertissement: DANGER.**Mention(s) de danger**

H318: Provoque une irritation oculaire sérieuse.

Conseil(s) de prudence**Prévention:**

P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Effets possibles sur la santé**Voie oculaire:** Provoque une irritation des yeux. Les symptômes indésirables peuvent comprendre de la douleur, le larmolement ou des rougeurs.**Peau:** Le contact avec la peau peut causer l'irritation de la peau accompagnée de douleurs, de démangeaisons et de rougeurs. Une surexposition peut causer des brûlures chimiques.**L'inhalation:** Une surexposition grave peut causer des dommages aux poumons, l'étouffement, la perte de conscience et la mort.**Voies d'entrée:** Yeux, peau, inhalation, ingestion

3. Composition/informations sur les composants

Ingrédient(s)	No CAS	% p/p
Bisulfure de sodium (Dom. aux yeux 1, H318)	7681-38-1	> 90

Voir la section 8 pour des limites d'exposition

4. Premiers secours

Voie oculaire: Vérifier s'il y a des lentilles de contact et les retirer le cas échéant. Rincer immédiatement les yeux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

REGAL pH MINUS

Numéro de FDS : REGAL pH MINUS - Canada

Date de publication : 2024/05/01

pendant 15 minutes dans de l'eau courante limpide en maintenant les paupières écartées. Consulter un médecin.

Peau: Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes et retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Couvrir la peau irritée avec un émollient. On peut utiliser de l'eau froide. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Laver les chaussures en profondeur avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion: Ne pas faire vomir, sauf si un professionnel de la santé en avise autrement. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'ingestion de grandes quantités de cette matière, appeler immédiatement un médecin. Desserrer les vêtements serrés, par exemple le col, la cravate ou la ceinture.

L'inhalation: Évacuer la victime dans un endroit sûr dès que possible. Desserrer les vêtements serrés, par exemple le col, la cravate ou la ceinture. En cas de difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.

AVERTISSEMENT : Il peut être dangereux pour la personne portant secours de pratiquer le bouche-à-bouche quand la matière inhalée est toxique, infectieuse ou corrosive. Consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Classe de produits inflammables: Ininflammable

Agents extincteurs appropriés: Utiliser un agent extincteur adéquat pour l'incendie avoisinant.

Équipement de lutte contre l'incendie: Les pompiers doivent porter un équipement de protection adéquat et un appareil respiratoire autonome avec écran facial complet en mode de pression positive.

Produits de décomposition dangereux: À des températures supérieures à 806 deg. F, des fumées dangereuses d'oxyde de soufre et de trioxyde de soufre sont libérées.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Déversement mineur: Utiliser des contenants appropriés afin d'éviter la contamination de l'environnement.

Déversement majeur: Solide corrosif. Arrêter la fuite s'il est possible de le faire sans risque. Ne pas laisser d'eau entrer dans le contenant. Ne pas toucher la matière déversée. Utiliser un jet d'eau pour réduire les vapeurs. Bloquer l'accès aux égouts, aux sous-sols ou aux zones confinées; endiguer au besoin. Appeler pour obtenir de l'aide concernant l'élimination.

Procédures générales: Prévenir l'accès au sol, aux cours d'eau, aux drains et aux égouts. Aviser les autorités concernées si le produit a pollué l'environnement.

Équipement spéciale de protection: Ne pas inhaler la poussière. Assurer une ventilation adéquate. Mettre l'équipement de protection individuelle approprié.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité: Porter tous les vêtements de protection individuelle recommandés lors de la manipulation. Éviter le contact avec les yeux. Se laver soigneusement après la manipulation. Réduire au minimum la génération de poussière. Éviter de respirer la poussière.

Stockage dans des conditions de sécurité: Garder les contenants hermétiquement fermés dans un endroit sec et bien aéré. Garder hors de portée des enfants.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

REGAL pH MINUS

Numéro de FDS : REGAL pH MINUS - Canada

Date de publication : 2024/05/01

Contrôles de l'exposition

Paramètres de contrôle				
		Valeurs limites d'exposition professionnelle		
Nom chimique	Type		ppm	mg/m ³
Bisulfure de sodium (Dom. aux yeux 1, H318)	NET/PEL de l'OSHA	TWA	ppm ^[1]	mg/m3 ^[1]
		LECT	ppm	mg/m3
	CMA de l'ACGIH	TWA	ppm	mg/m3
		LECT	ppm	mg/m3
	FOURNISSEUR OEL	TWA	NL ppm	NL mg/m3
		LECT	NL ppm	NL mg/m3

Notes de bas de page:

1. Cette matière est conforme à la définition d'« irritant » selon la norme Hazard Communication Standard de l'OSHA.

Contrôles d'ingénierie appropriés: Une ventilation locale par aspiration ou d'autres contrôles techniques sont normalement requis lors de la manipulation ou de l'utilisation de ce produit afin de garder l'exposition dans l'air sous la VLE, la PEL ou d'autres limites d'exposition recommandées.

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage: Porter des lunettes de protection chimique

Protection de la peau - protection des mains: Gants et vêtements de protection.

Protection des voies respiratoires: Dans les atmosphères poussiéreuses (plus de 10 mg/m3), utiliser un masque antipoussières homologué par le NIOSH.

Pratiques en matière d'hygiène professionnelle:

Les précautions habituelles pour manipuler les produits chimiques devraient être suivies.

Tenir à l'écart des aliments, des boissons et de la moulée.

Retirer immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Éviter de respirer la poussière.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique: Cristaux solides secs.

Aspect: Poudre granuleuse blanc cassé.

Odeur: Frais à âcre.

pH: < 1.0 Billes sphériques dans une solution aqueuse à 5 %.

Point de fusion: 183°C

Point d'éclair: Incombustible.

Limite inférieure d'explosivité ou d'inflammabilité: 0

Limite supérieure d'explosivité ou d'inflammabilité: 0

Pression de vapeur: S.O.

Densité de vapeur relative: S.O.

Masse volumique: 1,28

Densité relative: 2.435

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

REGAL pH MINUS

Numéro de FDS : REGAL pH MINUS - Canada

Date de publication : 2024/05/01

Solubilité: Partiellement soluble

à 20°C (68°F)

Poids moléculaire: 120.6 g/mol

10. Stabilité et réactivité

Polymérisation dangereuse: Ne se produira pas.

Stabilité chimique: Stable

Risque de réactions dangereuses: Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, des réactions dangereuses n'auront pas lieu.

Produits de décomposition dangereux: Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, des produits dangereux de la décomposition ne devraient pas être générés.

Matières incompatibles: Agents oxydants, alcalis et humidité. Non corrosif en présence de verre.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

DL₅₀ toxicité aiguë par voie orale: 2800 mg/kg - Rat

Effet mutagène sur les cellules germinales: Mutagène pour les bactéries et/ou la levure.

Cancérogénicité

Remarques :: Non répertorié par l'ACGIH, l'IARC, le NIOSH, le NTP ou l'OSHA.

12. Données écologiques

Information écotoxicologique: Cette matière se dissout dans l'eau pour former une solution acide faible. Une solution de 0,05 % (par poids) ou plus de ce produit sera vraisemblablement nocive pour la vie aquatique.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer conformément à tous les règlements applicables.

14. Informations relatives au transport

Réglementation du département de transport américaine (DOT)

Désignation officielle de transport de l'ONU: Non réglementé.

15. Informations sur la réglementation

ÉTATS UNIS

Catégorie de risque de la section 311/312 de la SARA

Risques pour la santé de la section 311/312 de la SARA: Non classé.

313 ingrédients rapportables: Aucun(e).

TSCA (Acte sur le contrôle des substances toxiques)

Tsca réglementaire: Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire de la TSCA.

Osha (loi sur la santé et la sécurité du travail)

20 CFR 1910.119 - Gestion de la sécurité des procédés utilisant des produits chimiques

extrêmement dangereux: Dangereux selon la définition de la norme Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200)

Réglementations

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

REGAL pH MINUS

Numéro de FDS : REGAL pH MINUS - Canada

Date de publication : 2024/05/01

Réglementations d'état: Pas réglementé

La proposition 65 en Californie: Ne contient aucun produit chimique connu dans l'État de Californie comme causant le cancer.

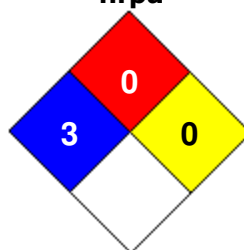
16. Autres renseignements

Date de préparation: 2024/05/01

Classification pour le HMIS

Santé		3
Inflammabilité		0
Risque matériel		0
Protection personnelle		J

Codes pour le nfpa



Dénégation de responsabilité du fabricant: Même si des mesures raisonnables ont été prises lors de l'élaboration du présent document, nous n'offrons aucune garantie et ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements qu'il contient, et nous n'assumons aucune responsabilité quant à la pertinence de ces renseignements pour les fins prévues de l'utilisateur ou pour les conséquences de son utilisation. Chaque personne doit déterminer la pertinence des renseignements pour leurs fins particulières.